COLLÈGE **BORÉAL**

Options de transfert en

Prospection et exploration minière

Nombre total de parcours de transferts disponibles en Prospection et exploration minière : **9**

Options de double diplomation interne

Programmes avec année(s) en commun

Aucun

Transferts entre campus

Ce programme est offert au campus de Sudbury.

Reconnaissance de crédits

Options de transfert de crédits disponibles à l'étudiant qui a déjà suivi des cours collégiaux ou universitaires

Crédits accordés par le Collège Boréal pour un ou plusieurs cours formellement suivi(s) à Boréal ou dans un autre établissement post-secondaire.

- ✔ Transferts de crédits par cours
- ✔ Transferts de crédits en bloc
- ✔ Équivalences

Options de double diplomation interne

Options de transfert de crédits disponibles à l'élève du secondaire

Crédits accordés pour des cours disponibles aux élèves du secondaire admissibles vers un programme collégial ou un apprentissage.

✔ Double reconnaissance de crédit(s)

Reconnaissance des acquis

Options de reconnaissance des acquis

Évaluation des apprentissages non scolaires, tels l'expérience acquise en milieu de travail, les stages, le bénévolat, les ateliers et conférences, la formation autodidacte, les activités politiques, sportives, culturelles et sociales, les voyages, etc. en vue de recevoir le crédit pour un ou plusieurs cours collégiaux.

✔ Reconnaissance des acquis par cours

Options de double diplomation externe

Accords de transfert de crédits (articulations)

Ententes officielles et souvent uniques au Collège Boréal qui permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de faire reconnaître des crédits collégiaux envers un deuxième diplôme colléaial ou universitaire.

Techniques en prospection et exploration minière

- **Thompson Rivers University**
  Bachelor of Technology (en ligne)
  Crédits octroyés : jusqu'à 57 *Moyenne requise : 2.0 ou plus*
  Bachelor of Technology: Trades and Technology Leadership (en ligne)
  Crédits octroyés : jusqu'à 60 *Moyenne requise : 2.0 ou plus*

Évaluation du dossier

Dans le cas où il n'y existe aucune entente officielle ou de parcours général, il est quand même possible de transférer des crédits entre établissements. Visitez le site Web du collège ou de l'université qui vous intéresse pour en apprendre davantage !

Dans le cas où vous aimeriez :
- mieux comprendre vos options de transfert;
- savoir comment faire demande;
- retrouver les formulaires nécessaires;
- connaître les frais associés;
- d'autres renseignements,

visitez : www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert